

mais soumis, n'ont plus qu'à répéter avec Job frappé dans ses biens et dans ses affections les plus chères : " Le Seigneur m'avait tout donné, le Seigneur m'a tout ôté, que son saint Nom soit béni. "

Les voies de la divine Providence, Nos Très Chers Frères, sont vraiment impénétrables. Dieu gouverne le monde comme bon lui semble, et ce serait témérité de notre part que de chercher à connaître la raison dernière de certains événements qui étonnent et parfois scandalisent les faibles, réjouissent les méchants, font sourire l'incrédule. Mais une chose demeure certaine, c'est que dans sa toute-puissance et sagesse infinies, Dieu sait tirer de tout ce qui arrive la diffusion de sa gloire et le bien de ses élus : *omnia propter electos*. Que lui importe la ruine des individus, des familles, des institutions, des peuples eux-mêmes, pourvu que son règne arrive, sa volonté s'accomplisse, son Nom soit béni et sanctifié ? Que lui importent les souffrances, les larmes, les désolations dont la terre est remplie, si les âmes savent trouver dans les unes et dans les autres un moyen de se convertir, d'expié, de se purifier, de se sauver ? Or, tel est indubitablement, Nos Très Chers Frères, l'un des buts que poursuit la miséricorde de Dieu dans les calamités publiques aussi bien que dans les épreuves ou les châtiménts des particuliers. Ne voir en elles qu'un effet fortuit de causes aveuglées, qu'une fantaisie de la nature " c'est rompre avec la persuasion universelle du genre humain, c'est donner le démenti à toute la tradition chrétienne, c'est déposséder à la fois la liberté de Dieu et la prière de l'homme d'un domaine où il leur appartient de s'exercer (Mgr Pie)." Une fois admise l'intervention de Dieu dans les choses d'ici-bas, gardons-nous de croire que Dieu ne frappe que pour punir, et qu'il n'accorde les prospérités temporelles qu'à ceux qu'il aime. L'histoire nous montre, au contraire, les justes souvent accablés d'afflictions et de misères, tandis que les pécheurs ont en partage les honneurs, les dignités, les richesses de la terre. En cela, il n'y a rien qui doive ni qui puisse ébranler notre foi ; c'est assez que nous sachions que Dieu a ainsi réglé les choses pour nous y soumettre et n'en point prendre scandale. Au reste, ne savons-nous pas que ce partage inégal est la preuve indubitable qu'il y a une autre vie que la vie présente, et d'autres biens à espérer ? Sans cela, remarque Guillaume de Paris, " où serait à l'égard des élus, la sagesse et la bonté de Dieu ? Sans cela,